

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION EXAMEN DU BACCALAURÉAT SESSION 2019	Corrigé de l'épreuve de Français Session Principale	
	Épreuve : Français	Section : Techniques
	Durée : 2h	Coefficient de l'épreuve: 1

I- ÉTUDE DE TEXTE (10 points)

A- Compréhension : (7points)

Questions et commentaires	Exemples de réponses
<p>1- Sur quel constat le texte s'ouvre-t-il ? Relevez un indice qui justifie votre réponse.</p> <p style="text-align: center;">(2points)</p> <p><u>Commentaire :</u></p> <p>Cette première question est en relation avec l'idée principale du texte. Elle est inchoative et renvoie l'élève explicitement à l'attaque du texte qui s'ouvre sur un constat. Ce préalable installé, l'élève est sensé prendre en charge la mise en évidence de l'assertion que renferme l'énoncé même de la question. Ainsi formulée, cette première question permettra à l'élève de s'éveiller sur une réalité lancinante marquant notre actualité, laquelle est la profusion de l'utilisation de l'ordinateur dans le domaine de l'éducation. Pour y répondre, l'élève relira le premier paragraphe où les éléments de réponse requis sont d'ordre explicite.</p> <p>2- Pour quelles raisons des cris d'alarme ont-</p>	<p>1- Le texte s'ouvre sur le constat suivant :</p> <p>La propagation de l'ordinateur dans le domaine de l'éducation : « <i>L'utilisation des ordinateurs pour l'enseignement se répand.</i> »</p> <p style="text-align: center;">2 points :</p> <p style="text-align: center;">-1 point pour la réponse</p> <p style="text-align: center;">-1 point pour l'indice</p> <p>2- « Si certains lancent des cris d'alarme c'est parce qu'ils n'approuvent pas la suprématie des</p>

<p>ils été lancés?</p> <p style="text-align: center;">(2points)</p> <p><u>Commentaire :</u></p> <p>La formulation de la question avance une base de données susceptible de mettre en relief l'idée d'une opposition massive à l'égard de l'intensification de l'utilisation des ordinateurs dans les milieux éducatifs. La consigne demande à l'élève d'explicitier cette riposte ou cette réaction. La question n'a pas l'avantage de préciser le nombre exact d'éléments de réponse exigés. Mais le pluriel, en français, commençant à deux, l'élève fournira au moins deux raisons distinctes explicitant cette réaction.</p> <p>3- Aux yeux de ceux qui s'opposent à l'usage de l'outil informatique, les études classiques présentent des avantages.</p> <p>a-Relevez dans le troisième paragraphe la phrase qui rend compte de ces avantages.</p> <p style="text-align: center;">(2points)</p> <p>b- Nommez le procédé d'écriture utilisé dans cette phrase.</p> <p style="text-align: center;">(2points)</p> <p><u>Commentaire :</u></p> <p>La formulation de la question avance une</p>	<p>disciplines scientifiques et techniques au détriment des disciplines classiques (humanités : littérature, philosophie, arts...).</p> <p>C'est aussi parce qu'ils craignent l'introduction démesurée de l'informatique à l'école, ce qui mènerait à la déshumanisation de l'espace scolaire.</p> <p style="text-align: center;">2 points : 1 point par raison</p> <p>3-Aux yeux de ceux qui s'opposent à l'usage de l'outil informatique, les études classiques présentent des avantages.</p> <p>a- La phrase qui rend compte de ces avantages est : <i>« Ils pensent que les études classiques sont beaucoup plus aptes à stimuler le cerveau de l'enfant, à accroître les connexions de ses neurones, à lui donner une souplesse de pensée et une culture. »</i></p> <p>b- Le procédé d'écriture utilisé dans cette phrase est l'accumulation /l'énumération.</p> <p style="text-align: center;">2 points : 1 point pour la phrase 1 point pour le procédé</p>
--	---

base de données susceptible de mettre en relief une double opposition entre d'un côté l'usage de l'ordinateur et d'un autre côté les études classiques ; opposition renforcée par une seconde, entre les inconvénients du maniement de l'ordinateur et les avantages des sciences humaines. Ainsi formulée, la question est d'une abondance informative. Le sens du texte, se construisant via l'énoncé même des questions, à l'élève on réserve la part congrue. Il relèvera tout d'abord, « *dans le troisième paragraphe* » la phrase qui rend compte de ces avantages. Et par un effet de surenchères, il reviendra sur la même phrase relevée, y identifier et nommer le procédé d'écriture auquel on y a eu recours.

Reste à mentionner que par l'étroitesse du lien opéré entre la double ramification de la consigne, l'élève qui n'aura pas su repérer la bonne phrase, ratera de surcroît la note impartie à l'identification du procédé d'écriture qui y est utilisé, ce qui est désavantageux.

4- Quelles sont les deux conditions nécessaires pour réaliser un bon logiciel ?

(1point)

Commentaire :

Question ponctuelle dont la consigne consiste à préciser les deux conditions, fournies dans le texte, pour réaliser un bon logiciel. Ainsi formulée, la question est d'un guidage fort, elle facilite la tâche à l'élève en rétrécissant le champ de son investissement. Ici, il n'est tenu que de repérer et d'identifier !!!

4-Pour réaliser un bon logiciel, il faut maîtriser l'outil informatique et manipuler correctement la langue française.

**1 point :
0,5 par condition**

B- Langue : (3points)

Questions	Éléments de réponses
<p>1-Relevez dans le dernier paragraphe deux termes ou expressions qui renvoient au champ lexical de l'ordinateur ».</p> <p style="text-align: center;">(1point)</p> <p><u>Commentaire :</u> C'est une question qui porte sur la notion de champ lexical. Elle n'est nullement exhaustive, du moment qu'on se suffit de demander à l'élève de repérer juste deux termes ou expressions relevant du domaine de l'ordinateur. La question est tellement vulgarisée, relevant du quotidien banal de l'élève qu'on se demande si elle a vraiment une valeur sommative et si en permettant à l'élève de passer de la non-compréhension à la compréhension, elle lui permettrait, ayant profité de sa lecture , de faire des apprentissages transférables !!! C'est une question-cadeau.</p>	<p>Les termes ou expressions qui renvoient au champ lexical de l'ordinateur sont : « des programmes de logiciels », « l'informatique », « un bon logiciel ».</p> <p style="text-align: center;">N.B : tolérer le terme « connexion ». 1 point : 0,5 par terme ou expression</p>
<p>2- <i>L'utilisation des ordinateurs dans l'enseignement se développe. Cela peut constituer une menace pour les disciplines classiques.</i></p> <p>À partir des deux propositions, faites une seule phrase en utilisant la nominalisation.</p> <p style="text-align: center;">(1point)</p>	<p>2-Le développement de l'utilisation de l'ordinateur pour l'enseignement peut constituer une menace pour les disciplines classiques.</p> <p style="text-align: center;">(1 point)</p>

<p><u>Commentaire :</u></p> <p>Il s'agit d'une question de grammaire, elle porte sur la cohérence et la cohésion d'un énoncé, qui moyennant la nominalisation s'épargne la redondance (: la reprise par le pronom démonstratif « cela »).</p> <p><i>3-L'ordinateur n'a pas sa place à l'école car son langage est débile.</i></p> <p>Réécrivez la phrase en mettant en relief la cause au moyen de : Si...c'est ...</p> <p style="text-align: center;">(1point)</p>	<p>3- Si l'ordinateur n'a pas sa place à l'école c'est parce que son langage est débile.</p>
<p><u>Commentaire :</u></p> <p>Il s'agit d'une question de grammaire portant sur la modalité emphatique d'une phrase par le moyen de l'utilisation de la structure hypothétique moyennant la conjonction de subordination « si » renforcée par l'emploi du présentatif « c'est ».</p>	<p>Si l'ordinateur n'a pas sa place à l'école, c'est que son langage est débile.</p> <p>Si l'ordinateur n'a pas sa place à l'école, c'est à cause de son langage débile.</p> <p style="text-align: center;">(1 point)</p>

II- ESSAI (10 points)

<p>Certains pensent que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas vraiment utiles à l'éducation des jeunes.</p> <p>Partagez-vous leur avis ?</p>	<p>Le sujet se rattache au <u>thème</u> : « L'homme et la science ».</p> <p><u>La problématique</u> tourne autour de l'utilité contestée des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'éducation des jeunes.</p>
---	---

Vous exprimerez votre point de vue en vous appuyant, dans le choix de vos arguments et de vos exemples, sur votre expérience personnelle et sur l'actualité.

Les critères d'évaluation :

- Compréhension du sujet et cohérence du développement **(5points)**
- Correction linguistique **(3points)**
- Originalité des idées et richesse du vocabulaire **(2points)**

Quelques pistes à exploiter :

On entend souvent dire que le monde est devenu aujourd'hui un village planétaire, grâce aux nouvelles technologies de la communication et de l'information. Cependant, il y a des gens qui considèrent ces dernières comme un danger. Ces gens-là pensent que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas vraiment utiles à l'éducation des jeunes. Alors, ils refusent de les adapter et ils leurs attribuent tous les soucis du monde. Faut-il donc les condamner, ou leurs accorder des circonstances atténuantes ?

Bien avant que ces inventions n'existent, les livres étaient la seule source d'apprentissage et d'information, ce qui rendait la recherche plus difficile. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies de l'information on accède à une banque de données parmi les plus riches. En plus, elles constituent des moyens de communication efficace. En effet avec les systèmes modernes de ces inventions, le monde est devenu un petit village, car les gens peuvent communiquer rapidement et facilement. D'un autre côté, elles simplifient la vie de tous les jours. En effet, la généralisation de ces technologies a contribué énormément au développement des pays et à l'évolution des modalités de recherche et de documentation.

Néanmoins, l'utilisation intense de ces médias et d'internet en particulier peut avoir une influence néfaste sur la santé des jeunes et leurs relations sociales de manière générale. Comme l'ont bien démontré les statistiques, les gens et notamment les jeunes, passent trop de temps devant l'ordinateur. Ce

qui restreint le temps alloué à un véritable apprentissage. Ces médias nous débranchent de la réalité car les utilisateurs ne font pas des efforts pour apprendre. Par ailleurs, à force de passer beaucoup de temps à naviguer et à surfer, on se retrouve, des fois, dans des sites sensibles et dangereux. Par conséquent, les enseignants et éducateurs doivent se mobiliser afin d'éduquer à une utilisation plus raisonnable et beaucoup plus positive de ces moyens.

Les transformations du système éducatif sous l'effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication mettent en contestation l'intérêt éventuel que ces nouveaux outils peuvent apporter à la pédagogie. Au-delà, ces technologies nous interrogent sur la place que l'école doit prendre dans la société de la connaissance qui se dessine de nos jours.

L'usage des technologies de l'information et de la communication, actuellement en plein essor dans le monde éducatif, perturbe l'école dans son organisation interne, dans son rapport à la société, dans ses pratiques de construction et de transmission du savoir. Parallèlement, mise en question dans sa capacité à assumer l'éducation des élèves, la profession enseignante est en crise. Quelque chose dans l'air du temps dit que les procédures d'enseignement doivent changer et que les enseignants doivent relooker leurs pratiques. Mais, une résistance à l'innovation, une torpeur à assumer ce que l'acquisition de ce qu'impose ces techniques comme apprentissage et savoir-faire fait crier plus d'un contre l'intensification massive de l'utilisation des ordinateurs dans les espaces éducatifs. Ce qu'ils disent, c'est que ces outils ne forment pas. Ils

déforment. Ils n'apprennent pas aux élèves la concentration, ils les dissipent, les déboussolent, les amènent très loin dans un monde virtuel et aléatoire qui loin de permettre la construction de véritables compétences, fait perdre le potentiel réflexif, la capacité de se concentrer, la capacité de répertorier, de classer, voire de trier les informations et crée comme un blocage. Ceci sans occulter d'autres aléas possibles en relation avec la propriété intellectuelle et l'honnêteté scientifique.

Aujourd'hui, le caractère redonnant des recherches, les problèmes aberrants de plagiats accusent un état d'esprit déséquilibré et désorienté. « S'il vaut mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine »(Montaigne), ces outils peuvent être tout aussi inutiles voire dangereux que formidables.

D'ailleurs les technologies de l'information et de la communication ne pourront jamais remplacer l'enseignant, car le lien entre l'adulte et le jeune est essentiel à la réussite scolaire de l'élève.

Ces outils sont-ils nécessaires à la formation d'une tête bien faite ? C'est le « mur de l'information » qui nous interdit désormais d'accéder à l'information. Cet excès d'information bloque la voie vers la connaissance. L'homme contemporain court ainsi le risque de devenir un ignorant bourré d'informations, un cybernétique, inculte.

Internet rend-il bête ? Nombreux imputent la régression dans le niveau des élèves et leur incapacité à construire des compétences réelles et qui soient transférables à une exposition excessive et inintelligente aux écrans intarissables du flux RSS. Nombreux y voient des dangers et des périls. Le risque d'être exposé à des contenus qu'on ne

souhaite pas regarder et qui s'imposent. Cela peut-être d'une extrême violence. La juxtaposition d'images neutres, positives ou violentes est très déstabilisante.

Les technologies numériques produisent-elles des effets néfastes sur les jeunes? Si Le rapport au savoir, à la connaissance est profondément bouleversé. Il faut donc, d'abord, apprendre aux jeunes à sélectionner, trier, classer les informations et à faire la différence entre des sources fiables et celles qui ne le sont point. Que les premiers résultats de Google ne sont pas toujours les plus intéressants et les plus pertinents quand on fait une recherche. Cela demande donc, sans doute, une éducation aux médias numériques. Ces médias peuvent aussi contribuer à creuser les inégalités pour ceux qui n'y ont pas accès, on parle alors de fracture numérique.

En conclusion, le fait de considérer l'utilisation des moyens de communication comme répréhensible est totalement injuste. C'est plutôt l'usage qu'on en fait qui doit être revu. Ainsi la modération reste de mise en toute chose.